



Vente automobile, demande de remboursement

Par **ginie2010**, le **30/07/2010** à **17:41**

Bonjour,
j'ai acheté en mars 2010 une golf 4 break je m'aperçois aujourd'hui de mal façons sur cette voiture: les etriers de freins ne sont pas correctement installés, des parties du véhicule tiennent avec du scotch, dernièrement j'ai voulu changer les jantes mais on ne peut pas mettre de nouvelles jantes car des modifications ont été faites sur le véhicule. J'ai envoyé une lettre de mise en demeure à l'ancien propriétaire celui-ci ne m'a pas répondu. Aujourd'hui je voudrais savoir quelle est la marche à suivre pour demander un remboursement total du véhicule.